Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 035-213500895-20251201-2025044-DE

Département
ILLE-ET-VILAINE
Commune
LA COUYERE

N° 2025044

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 10
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La Couyère, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil à l'étage, sous la Présidence de Madame Jacqueline SOLLIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/11/2025

Présents : Mme SOLLIER Jacqueline, M. BRILLET Louis, M. LUCAS Antoine, M. LUNEL Arsène, M. BARRE Roger, M. MARTINS Jérôme, Mme GUERIF Martine, M. DUVAL Guillaume
Absents excusés : Mme DEGREMONT Anaïs, M. HEUDIARD Bruno

Secrétaire : Mme GUERIF Martine

RECRUTEMENT POSTE CANTINE ET MENAGE :

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que Mme Mélinda LACOUR, actuellement en poste de cantine et de ménage, ne souhaite pas renouveler son contrat de travail qui se termine le 31 décembre 2025. Il est donc nécessaire de procéder à son remplacement.

Mme Faïza METHNANI qui a proposé sa candidature a été en recrutée en vue d'exercer les fonctions suivantes : ménage sur l'ensemble des bâtiments communaux, réception des repas et application du plan hygiène HACCP, service à la cantine, accompagnement des enfants dans le car, surveillance de la récréation, états des lieux salle Astrolabe…).

Madame le Maire propose d'établir un contrat de travail à durée déterminée du 15 décembre 2025 au 03 juillet 2026. Mme Faïza METHNANI est embauchée en qualité d'Adjoint Technique 2ème classe, 1er échelon, Indice Brut 367, Indice Majoré 340 (maintien IM 366) pour une durée de travail de 33 heures hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, émet un avis favorable à ce recrutement et autorise Madame le Maire à signer le contrat de travail.

Le Maire,
Jacqueline SOLLIER